

Droits de l'homme : regain de mobilisation pour Asia Bibi

Article rédigé par *Philippe Oswald*, le 12 janvier 2012

Honneur à Radio Notre-Dame qui a consacré, le 11 janvier une troisième émission (« [Le grand témoin](#) ») à Asia Bibi.

Chacun devrait connaître le nom de cette chrétienne catholique pakistanaise, mère de famille nombreuse (cinq enfants dont une fille handicapée), arrêtée en juin 2009 pour « blasphème », condamnée à mort en novembre 2010 et détenue depuis dans des conditions épouvantables, dans la prison de Sheikpura (Penjab). Une cellule sans fenêtre, a rappelé la journaliste Anne-Isabelle Tollet, (auteur de « *Blasphème, Asia Bibi* » Oh! Editions, dont les droits d'auteurs font vivre la famille d'Asia), et si exigüe que la prisonnière peut toucher sans se déplacer les murs opposés. Une cellule glacée en cette période hivernale très rigoureuse au Penjab. Ces conditions d'internement et les sévices dont la prisonnière a été victime de la part notamment d'une geôlière (mutée depuis sous la pression internationale) ont même fait craindre pour sa vie et sa santé mentale : cette information émanant de l'agence Fides et relayée par un communiqué du Quai d'Orsay le 27 décembre, a néanmoins été démentie avec insistance lors de l'émission par les invités de Louis Daufresne (outre Anne-Isabelle Tollet, Philippe Robinet, co-fondateur des éditions Oh! et le chanteur-compositeur Michel Delpech) : ils craignent en effet que cette information soit à double-tranchant, les autorités tablant sur la mort d'Asia Bibi en prison pour se tirer d'affaire.

Une situation politique inextricable

Les autorités du Pakistan sont en effet confrontées à une situation ubuesque. Depuis 1986, la loi sur le blasphème est une arme mortelle contre les minorités non musulmanes (dont les chrétiens : 3% de la population) mais potentiellement contre tout gêneur, fût-il musulman. Dans le cas d'Asia Bibi, il a suffi d'une simple dénonciation après une querelle autour de la fontaine du village pour la mener aux portes de la mort. Chauffées à blanc par les islamistes qui sont légions au « Pays des Purs » (Pakistan), les foules réclament son exécution. Ceux qui ont osé prendre sa défense ont été assassinés peu après : Salman Taseer, le gouverneur (musulman) du Pendjab, le 4 janvier 2010, et le ministre (catholique) des minorités, Shahbaz Bhatti, le 2 mars (Benoît XVI a une nouvelle fois salué sa mémoire dans son [discours au corps diplomatique du 9 janvier dernier](#)). Autant dire que le prochain héros qui oserait signer la grâce et la libération d'Asia Bibi devrait quitter son poste...et son pays, lui et ses proches, aussi vite qu'Asia Bibi, son mari et leurs cinq enfants (auxquels la France a accordé le droit d'asile après la venue en juin dernier du mari et d'une des filles d'Asia Bibi).

Mobilisation

Il faut miser sur la ténacité et la montée en puissance de la mobilisation internationale pour contraindre les autorités pakistanaises à trouver le moyen d'élargir Asia Bibi sans perdre la face. Et pour abolir cette absurde loi sur le blasphème dont n'importe qui peut être victime à tout instant. Ecrivons notre détermination au Président de la République qui s'est engagée en sa faveur et à l'ambassadeur de la République islamique du Pakistan en France (<http://abdallahshah.com/AmbassadePakistanaiseaFrance.html>). Signalons aussi la prochaine action en faveur d'Asia Bibi : le plaidoyer que prononcera Eric Surzur, élève à l'Ecole des Avocats du Grand Ouest – Rennes, au [2^e concours de plaidoiries des élèves avocats du Mémorial de Caen](#), le samedi 28 janvier à 10h.